

# MUSE : une dotation à hauteur des financements IDEX



C'est une excellente nouvelle pour l'I-SITE MUSE et pour toute la communauté scientifique montpelliéraine. Le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) a décidé d'attribuer au projet porté par l'Université de Montpellier une dotation de 550 millions d'euros : 350 millions d'euros pour les nouvelles actions de MUSE et 200 millions pour pérenniser les LABEX. Une dotation à hauteur des financements IDEX.

## 17 millions d'euros par an

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MONTPELLIER,  
LE 10 MARS 2017

#### CONTACT PRESSE

Anne Delestre  
04 34 43 31 93  
[anne.delestre@umontpellier.fr](mailto:anne.delestre@umontpellier.fr)  
[www.umontpellier.fr](http://www.umontpellier.fr)

La dotation globale étant non consommables, ce sont les intérêts produits par ladite dotation, soit 17 millions d'euros qui doivent abonder chaque année les actions du projet MUSE (10,5 millions d'euros) et le financement des LABEX (6,5 millions d'euros).

« Ces sommes doivent permettre d'engager dès à présent les actions inscrites dans le projet afin que l'évaluation prévue dans 2 ans permette de pérenniser ce financement » déclare Philippe Augé. « Le montant de cette dotation conforte le choix d'avoir candidaté en I-SITE car il est similaire à celui de certains IDEX ».

La dotation IDEX de Nice est ainsi de 500 millions d'euros et les dotations I-SITE de Lille (500 millions d'euros), Lorraine, Clermont, Nantes, Bourgogne/Franche - Comté (330 millions d'euros chacun), Paris-Est, Cergy et Pau/Pays de l'Adour sont inférieures à celles de Montpellier.

## Une labellisation à effet levier

Ce financement va être amplifié par la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée qui, suite à l'établissement récent de son SRESRI (Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation), s'est engagée à abonder certaines actions de MUSE.

« Le fait d'être labellisé I-SITE ouvre l'éligibilité à des lignes budgétaires réservées aux universités d'excellence dans le cadre du PIA 3 » précise François Pierrot, vice-président délégué à la valorisation et aux partenariats industriels et coordinateur de MUSE.

De plus, l'Université est en train de préparer ses projets dans le cadre de deux actions nouvelles au titre du PIA 3 : les « écoles universitaires de recherche » et « les nouveaux cursus universitaires ». « Les succès qui pourraient en résulter contribueront à amplifier la dynamique initiée » ajoute Jacques Mercier, vice-président chargé de la recherche.

## Rappel MUSE : ambition et acteurs

Ce résultat conforte l'ambition du projet MUSE, le plus vaste projet scientifique jamais imaginé sur le site montpelliérain porté par l'Université de Montpellier, de relever trois défis majeurs pour le XXI<sup>e</sup> siècle : nourrir, protéger et soigner. Par la recherche, la formation et l'innovation, MUSE s'engage dans la conquête d'espaces scientifiques et économiques nouveaux afin de contribuer à :

- la sécurité alimentaire
- la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes
- l'amélioration des traitements des maladies infectieuses émergentes, des maladies chroniques et des cancers.

MUSE implique autour de l'Université de Montpellier, 10 organismes de recherche (BRGM-CEA-Cirad-CNRS-Ifremer-Inra-Inria-Inserm-IRD-Irstea), 4 écoles (ENSAM-ENSCM-EMA-SupAgro), 3 établissements de santé (CHU Montpellier-CHU Nîmes-Institut de Cancérologie de Montpellier) et une organisation internationale (CIHEAM-IAMM).

Le projet est soutenu par plus de 150 partenaires : PME, grands groupes (dont cinq partenaires privilégiés : la Banque Populaire du Sud, BRL, Horiba, Invivo et MSD) et pôles de compétitivité (Derbi, Eau, Eurobiomed, Mer, Optitec, Qualiméditerranée et Trimatec). En effet, les objectifs de MUSE sont, outre le soutien à la recherche de base, de mettre en place des laboratoires communs de renommée mondiale, d'élaborer des enseignements adaptés aux enjeux de demain mais aussi de construire des projets européens et des plateformes technologiques de pointe.